



**OBJET ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE L'EXTENSION
DE L'ECOLE PUBLIQUE**

Réf. 2015 -68- feuillet 1/1

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUIN 2015
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Agnès BRUNOT, Christelle COMBET, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Jean-Philippe TAVARES, Laurence NIQUET, Yoan MAZZA, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX.

Représenté : néant

Absent : néant

Secrétaire de séance : Daniel AUDIBERT

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 14

Monsieur le Maire, rapporteur expose :

Dans le cadre de l'extension des équipements scolaires de Nonglard, la commune de Nonglard a lancé une consultation en procédure adaptée en date du 21 avril 2015.

L'ensemble des travaux est estimé à 583 900,00 euros HT, décomposé de la manière suivante :

- Lot n° 1 Terrassement - VRD- Espace Verts : Montant H.T. estimé 65 000,00 euros
- Lot n° 2 Gros-Œuvre : Montant H.T. estimé 160 000,00 euros
- Lot n° 3 Charpente - Couverture - Zinguerie : Montant H.T. estimé 61 000,00 euros
- Lot n° 4 Etanchéité et protection : Montant H.T. estimé 13 000,00 euros
- Lot n° 5 Menuiserie ext. aluminium - Occultation : Montant H.T. estimé 44 000,00 euros
- Lot n° 6 Menuiserie int. Bois - Mobilier : Montant H.T. estimé 33 000,00 euros
- Lot n° 7 Cloison - Doublage - Faux Plafonds : Montant H.T. estimé 23 900,00 euros
- Lot n° 8 Peinture extérieure - intérieure : Montant H.T. estimé 27 200,00 euros
- Lot n° 9 Carrelage - Faïence - Chape : Montant H.T. estimé 12 600,00 euros
- Lot n° 10 Revêtement de sol souple collé : Montant H.T. estimé 6 700,00 euros
- Lot n° 11 Electricité - Courants Faibles : Montant H.T. estimé 27 500,00 euros
- Lot n° 12 Chauffage - Sanitaires - ventilation : Montant H.T. estimé 110 000,00 euros

Le règlement de cette consultation précisait l'utilisation des critères suivants pour le jugement des offres :

- valeur financière (60 %),
- valeur technique (40 %).

Tous les candidats, ayant remis une offre ont les capacités financières et les compétences techniques demandées. Toutes les candidatures ont été admises et toutes les offres ont été jugées conformes.



**OBJET ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE L'EXTENSION
DE L'ÉCOLE PUBLIQUE**

Réf. 2015 -68- feuillet 2/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUIN 2015

A 20H00

Au vu du rapport d'analyse des offres remis par le cabinet d'Architecture DUPUIS-BALDY - RAYMOND, maître d'œuvre, la Commission d'appel d'offres, lors de sa séance en date du 16 juin 2015 à 16 h 00, a proposé d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

- Pour le lot n° 1 : l'entreprise GROSJEAN domiciliée 20, allée des Ouchettes - 74540 CUSY pour un montant de **49 638,30 euros H.T.**
- Pour le lot n° 2 : l'entreprise LATHUILLE Frères domiciliée route de Thônes - 74450 SAINT JEAN DE SIXT pour un montant de **159 551,10 euros H.T.**
- Pour le lot n° 3 : l'entreprise LP CHARPENTE domiciliée PAE La Caille - ZI de l'Arny - 74350 ALLONZIER LA CAILLE pour un montant de **57 327,92 euros H.T.**
- Pour le lot n° 4 : l'entreprise APC ETANCHEITE domiciliée 1, rue du Pecloz - 74150 RUMILLY pour un montant de **10 525,40 euros H.T.**
- Pour le lot n° 5 : l'entreprise DDM domiciliée 7, rue Marcel Chabloz - ZAC Porte du Grésivaudan - 38400 SAINT MARTIN D'HERES pour un montant de **37 174,62 euros H.T.**
- Pour le lot n° 5 : l'entreprise DDM domiciliée 7, rue Marcel Chabloz - ZAC Porte du Grésivaudan - 38400 SAINT MARTIN D'HERES pour un montant de **28 325,12 euros H.T.**
- Pour le lot n° 7 : l'entreprise REVOLTA BLAUDEAU domiciliée 450, rue Leysse - 73000 CHAMBERY pour un montant de **24 730,98 euros H.T.**
- Pour le lot n° 8 : l'entreprise REVOLTA BLAUDEAU domiciliée 450, rue Leysse - 73000 CHAMBERY pour un montant de **18 135,50 euros H.T.**
- Pour le lot n° 9 : l'entreprise DESIGN CARRELAGE domiciliée 13, rue Jean Neyret - 42000 SAINT ETIENNE pour un montant de **10 194,20 euros H.T.**
- Pour le lot n° 10 : l'entreprise ARTI SOLS domiciliée 417, avenue du Centre - 74330 EPAGNY pour un montant de **6 895,00 euros H.T.**
- Pour le lot n° 11 : l'entreprise PETTINI ELECTRICITE domiciliée 18, ter rue de la Godette - 74540 ALLEVES pour un montant de **27 501,72 euros H.T.**
- Pour le lot n° 12 : l'entreprise PICCHIOTTINO ENERGIES domiciliée 154, avenue de St Simond - 73100 AIX LES BAINS pour un montant de **109 345,29 euros H.T.**

Le total des offres les mieux-disantes s'élève à 539 345,15 € HT, inférieur aux prévisions de 34 554,85 € H.T.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De retenir les entreprises proposées par la Commission d'Appel d'Offre
- De donner son accord pour la réalisation de ces opérations
- D'autoriser monsieur le maire à signer les marchés et les pièces afférentes
- De souligner que les crédits suffisants figurent au budget principal de l'exercice 2015

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte cette délibération

Se sont opposés : néant

Se sont abstenus : néant

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers



**OBJET ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE L'EXTENSION
DE L'ECOLE PUBLIQUE**

Réf. 2015 -68- feuillet 3/3

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 JUIN 2015
A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Thierry DUFOUR		
Agnès BRUNOT		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 11/06/2015
Date d'affichage : 17/06/2015

Fait et délibéré le 16 juin 2015
Pour extrait conforme
Le Maire, Christophe GUITTON

A Nonglard le 16 juin 2015

Acte télétransmis en Préfecture le 17 juin 2015